

Réunion ordinaire FS de Réseau DGA du 26 mars 2026

La réunion s'est tenue sous la présidence de l'IGA Eric KOBAK.

Dans nos propos liminaires, nous avons rappelé notre demande concernant la fourniture du message en provenance de l'ITA autorisant le large dépassement des horaires légaux de travail pour le point sur la tenue des différents salons (Bourget, Euronaval, Eurosatory, ...).

C'est d'ailleurs par ce point et le retex du salon du Bourget que la réunion a débuté. Comme nous l'avions déjà deviné, des journées se sont révélées très longues avec des pics à 14h de présence sur site. Les agents avaient été invités à résider sur place (hôtel à proximité). Il semble que l'ensemble des personnels aient pris cette option. Même si l'administration essaie de minimiser en concédant à demi-mot que les agents ressortent sur les rotules à la fin des salons, nous avons rappelé que cela n'était pas vraiment normal et qu'il y avait certainement mieux à faire en terme d'organisation. Pour 2026, une personne présente supplémentaire devrait atténuer quelque peu ces dépassements mais l'ensemble des agents seront malgré tout très certainement bien au-delà des 10h par jour de présence sur le pavillon. Il a été demandé aussi si une procédure ou un mode opératoire ne pouvait pas être rédigé pour encadrer au mieux ces événements et statuer une bonne fois pour toute sur ce sujet. L'administration va y réfléchir. En attendant, nous aurons chaque année une présentation du dispositif envisagé en fonction des salons et du retour d'expérience.

S'en est suivie une présentation sur les dispositions mises en place et un bilan sur les VSS. L'administration a rappelé la zéro tolérance et a appelé à signaler toutes les situations sur ce sujet. Nous ne pouvons qu'être consternés par ces situations qui, pour au moins 3 cas, amènent à une présentation au pénal. A savoir aussi qu'en 2025, il y a eu autant de signalements qu'en 10 Ans, preuve que les langues se délient un peu plus dorénavant. Malgré tout, les situations de sexisme ordinaire sont toujours sous-déclarées. La DRH a mis en place un accompagnement pour les victimes de VSS, ainsi qu'une aide et un accompagnement pour les chefs d'organismes. La phase de reconstruction de la victime a été prise en compte avec notamment l'information auprès du personnel concerné du suivi en temps réel du traitement de l'affaire.

Nous avons demandé que soit renvoyée l'adresse fonctionnelle, vers tous les agents, permettant le signalement de ces situations, celle-ci n'ayant été fournie qu'aux chefs d'organismes a priori ! Cette demande pourrait être relayée à nos camarades siégeant en FS locales pour qu'ils puissent agir directement.

Le 3ème point du jour concernait le bilan SST 2025. Sur ce sujet, commençons par un satisfecit : 100% des organismes ont répondu contrairement aux années précédentes. Espérons que ce résultat se répétera les années prochaines.

Presque tous les organismes ont un CPRP (38/41) et 90% possèdent un DUERP, pourtant réglementairement obligatoire. Encore un petit effort et nous serons conformes !

Néanmoins, voici les grandes lignes qui posent question :

- **DUERP** : seulement 55% des organismes réactualisent annuellement ces documents alors que c'est une obligation. Une demande sera faite pour améliorer ce score. A minima, si aucun changement dans le DUERP (souvent le cas dans le tertiaire), millésimer tout de même le DUERP
- **PAPIRACT** : idem, 1 organisme sur deux en possède un. A améliorer aussi ! Formation / sensibilisation SST : là aussi un gros effort est à faire pour dépasser les 50% de réalisation. Une difficulté sur la traçabilité de ces réalisations a été remarquée aussi. A améliorer également.
- **Enquête suite à arrêt de travail** : $\frac{3}{4}$ des enquêtes sont réalisées. Là aussi, nous avons demandé que cela s'améliore sachant que c'est une obligation également.
- **FEN et surveillance médicale** : un gros souci de suivi lié à la difficulté du SSA à fournir un médecin de prévention. L'administration pousse pour que des conventions avec le SSA soient passées pour améliorer la situation même si trouver un médecin reste toujours un problème national !
- **CVPO** : Difficultés pour avoir connaissance des rapports et surtout pour lever les non-conformités (surtout coté USID). Un chantier LEAN pour la DIE devrait voir le jour en 2026.
- **RPS** : résultats en baisse alors que c'est un point de vigilance actuellement. Pour exemple seulement 1 organisme sur 2 a réuni le COPIL en 2025 contre 2/3 en 2024 ! Doit mieux faire !

Présentation ensuite du bilan des actions SST 2025. Rien à signaler sur ce point et les actions qui sont récurrentes.

Présentation de bilan de FS-RM qui nous avait été déjà fourni et expliqué en parti lors de la réunion de Janvier 2026.

Nous sommes ensuite passés à l'étude des suites données aux question anciennes :

- **Reconnaissance Amiante** : la DGA doit une nouvelle fois revoir sa copie et définir les postes et les métiers potentiellement impactés. La reconnaissance et l'espoir de voir l'ASCAA s'appliquer à nos centres s'éloigne de plus en plus ! Nous avons une nouvelle fois déclaré que cette situation était inadmissible. Comptez néanmoins sur vos représentants pour ne pas lâcher si facilement l'affaire !!!
- **Travail isolé** : le projet VIGIL se voit encore retardé avec une application vers fin du premier semestre si tout va bien. Un bilan des postes impactés à la DGA a été présenté. On peut se poser la question sur les chiffres et la définition faite du travail isolé quand on voit parfois la description de certaines situations. Demande des syndicats pour que la DGA s'informe auprès d'autres organismes (Forces, DIRISI, etc...) sur leur organisation à ce sujet.
- Réponse à la question CGT (seule question nouvelle) concernant la prise en compte du temps de travail effectif lors d'un départ en mission depuis la RF : La DGA s'appuie sur le guide S-MAT 010, deuxième édition, page 10 qui stipule sans ambiguïté qu'un départ en mission depuis la RF, quel que soit le véhicule utilisé (donc y compris de service), ne donne pas lieu à un décompte de travail effectif. Certes l'ordre de mission couvre en cas d'accident de trajet mais le temps de travail effectif sera décompté depuis le lieu de mission.
- Deux solutions : passer OBLIGATOIREMENT par la RA ou prévoir un découcher...
- A la question (piège) à savoir si en cas de télétravail, la RF pouvait être considérée comme notre RA, réponse négative. La RA n'est pas liée au travail !!! La DGA n'a pas vocation à remettre en cause les textes existants.

La prochaine réunion est planifiée le 2 juin 2026.

Vos désignés restent à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires

Bertrand DHUNE, représentant titulaire CGT Christophe DE REGIBUS, représentant suppléant CGT

